Procédure Normalisée – Expédition des animaux

Ferme :_____

- **Évaluer le bétail**
  - Évaluer chaque animal avant le chargement
  - Ne pas transporter :
    - des animaux non ambulatoires;
    - des animaux dont l'état de chair révèle une émaciation ou de la faiblesse;
    - des animaux souffrant d'une boiterie grave ou qui sont incapables de mettre du poids sur leurs quatre pattes, sauf à destination d'une clinique vétérinaire aux fins d'obtenir un diagnostic ou un traitement.
  - Ne pas transporter des animaux qui risquent de vêler durant le voyage ou qui doivent être entravés pour pouvoir se déplacer.
- **Préparatifs**
  - Donner aux veaux nouveau-nés au moins 4 L de colostrum avant le chargement.
  - Nourrir et abreuver le bétail laitier dans les 5 heures précédant le chargement, si la durée prévue du confinement des animaux est supérieure à 24 heures à partir du chargement.
- **Chargement**
  - Seuls des préposés d'expérience bien formés devraient s'occuper du chargement du bétail.
  - Éviter le recours aux aiguillons électriques.
  - Veiller à ce que les animaux incompatibles soient séparés.
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____